

Neuchâtel, 15 février 2021

## Au menu de février : la discrimination, source de nombreux maux

Lors de la session de février, le groupe socialiste au Grand Conseil défendra plusieurs objets s'inscrivant dans son projet de société et plus particulièrement dans sa lutte contre la discrimination. Il plaidera également pour une possible interdiction des crédits à la consommation ainsi que sur une plus grande taxation des grandes successions et donations.

La discrimination peut revêtir de nombreuses formes. Parmi elles, il y a la possibilité d'utiliser ses droits politiques, qui est aujourd'hui refusée à un certain nombre de personnes sous curatelle. Cette injustice doit aujourd'hui être corrigée et c'est dans ce sens que le groupe socialiste, par la voix de **Florence Nater**, demandera le rétablissement des droits politiques cantonaux et communaux pour les personnes sous curatelle. Un autre facteur de discrimination est la difficulté de comprendre les documents officiels, rédigés dans un jargon peu accessible pour certaines et certains. Il est indispensable que toutes et tous puissent comprendre le fonctionnement et les décisions de notre système public ! Le groupe socialiste, toujours par la voix de **Florence Nater**, demandera donc que le Conseil d'État étudie la possibilité de traduire les documents officiels de notre canton dans un langage facile à lire et à comprendre.

L'organisation traditionnelle de notre système parlementaire est lui aussi discriminant et peut en partie expliquer la sous-représentation des femmes ou de certaines catégories professionnelles au sein de l'hémicycle. **Martine Docourt Ducommun** demandera, au nom du groupe, qu'une proposition de loi soit faite à la lumière des contraintes professionnelles et familiales des député-e-s pour faire tomber certaines barrières à la participation politique.

La lutte contre la discrimination passe également par la lutte contre les stéréotypes. A ce titre, **Tristan Robert** défendra l'interdiction de la publicité sexiste dans l'espace public demandée par les groupes socialiste et PVS, et **Martine Docourt Ducommun** soutiendra la prise en compte d'un enseignement de l'égalité dans les plans d'étude scolaires, de manière à sensibiliser non seulement les élèves mais également les enseignant-e-s à cette dimension.

Le marché du travail n'étant pas épargné par la discrimination, notre groupe, par la voix de **Tristan Robert**, demandera que la possibilité d'anonymiser les premières étapes du recrutement de la fonction publique soit étudiée par le Conseil d'État. Afin de favoriser l'inclusion de celles et ceux qui ne répondraient pas aux exigences élevées du marché du travail, **Françoise Gagnaux** défendra la nécessité d'inclure le « deuxième marché du travail » dans la réflexion pour l'intégration professionnelle de toutes et tous (économie sociale et solidaire).

Enfin, le groupe socialiste souhaite encore soulever un problème de discrimination à l'égard des bas salaires dans la crise du covid. En effet, le filet social actuel pourrait présenter des défaillances, qui font notamment l'objet d'une votation populaire en mars dans le canton de Genève. Celles et ceux dont le revenu ne permettait déjà pas de vivre dignement auparavant sont désormais confronté-e-s à une précarité inédite. **Romain Dubois** prie donc le Conseil d'État d'étudier la nécessité de mettre sur pied une aide complémentaire pour ces « working-poops ».

Le groupe socialiste réaffirmera lors de cette session son attachement à une meilleure redistribution des richesses par le postulat d'**Antoine de Montmollin** demandant une plus grande taxation des donations et successions dont les montants sont importants pour réduire l'impôt sur le revenu, et à la lutte contre le surendettement, en demandant au Conseil d'État de considérer la possibilité d'interdire la publicité pour les petits crédits à la consommation, ceci afin de lutter contre le surendettement dans notre canton. **Tristan Robert** défendra une motion dans ce sens.